



GRAND FORMAT

Le magazine de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel Normandie



Chers habitants de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie,

Les mois passent, avec leur lot d'incertitude, et nous continuons à nous poser la question du sens de nos engagements personnels et collectifs ; engagements professionnel, familial, associatif ou

politique. Chacun cherche légitimement à donner un sens à sa vie, à ses actions et, tout simplement, à son travail.

Au sein de la communauté d'agglomération, nous avons fait le choix, élus et agents, de porter une politique et une stratégie ambitieuses. Il s'agit de donner un cadre global à nos actions qui repose sur des piliers qui sont inscrits, en profondeur, dans notre sol commun : éducation, agriculture, alimentation et santé. Les acteurs sont présents, bien installés, mais ré-

clament désormais à présent de la cohésion dans les politiques locales, ils souhaitent travailler ensemble, partager leurs expériences, et surtout, porter des projets communs en faveur des habitants de notre espace communautaire. Ce que nous vous présentons dans ce numéro estival du Grand Format constitue une illustration de mes propos et témoigne de chantiers déjà bien engagés. Je vous laisse en prendre connaissance en espérant que nous répondons collégialement à vos attentes, à vos espérances et que nous contribuons ainsi à vous faire aimer notre beau pays du Mont Saint-Michel.

David NICOLAS

Président de la communauté d'agglomération et maire d'Avranches





LA CRISE SANITAIRE A DÉVELOPPÉ LES SOLIDARITÉS

Malgré le contexte, les personnels responsables des centres de loisirs ont multiplié les initiatives pour proposer une offre de qualité.

Pour Cléo Lacote, directeur du centre de loisirs de Saint-James, cette deuxième année se présentait différemment de la précédente : « Nous avions alors une grande appréhension, celle de ne pas être à la hauteur. Mais nous avons su rebondir avec nos propres moyens, en mobilisant toutes les ressources internes. Les enfants ont très vite intégré les gestes barrières, mais les protocoles sanitaires font que certaines activités n'ont pu être programmées. »

En ce qui concerne les sorties, elles ont été limitées dans un rayon proche des structures (moins de 30 minutes de trajet) afin d'éviter le brassage des enfants : « Les enfants sont restés un maximum dans les centres, et ce sont les intervenants

extérieurs qui sont venus à eux. » Les activités ont été réorganisées à l'échelle de la communauté d'agglomération : « L'idée était d'optimiser et de mutualiser. Nous disposons par exemple de 25 malles thématiques (cirque, web-radio, astronomie...) au Pôle enfance de Musique Expérience, à Ducey - Les Chéris. Nous les avons fait circuler d'un centre à l'autre en fonction des demandes des enfants et des animateurs. » De plus, cet été encore, d'autres services communautaires ont été invités à intervenir dans les centres de loisirs : médiathèques et ludothèques, service déchets pour des animations sur l'environnement, espaces publics numériques (EPN)...

« Depuis plus d'un an, nous avons été confinés,

mais pas isolés », constate Anthony Claudin, directeur des services enfance de la communauté d'agglomération. Il estime d'ailleurs que, paradoxalement, ce contexte très particulier « a permis de développer les solidarités ». Finalement, la crise sanitaire « nous a obligés à sortir de notre zone de confort, à innover, à travailler différemment. »

Avec toujours un même objectif : accompagner enfants et jeunes pour les préparer à devenir les citoyens de demain. ■



Trois questions à **Mikaëlle Seguin**, vice-présidente à la communauté d'agglomération, déléguée au Projet Éducatif Social Local (PESL) et à la politique enfance-jeunesse.

Comment les services éducatifs communautaires ont-ils abordé ce deuxième été de crise sanitaire ?

L'année dernière, le confinement soudain du printemps, les incertitudes scientifiques sur la maladie et sa transmission, et l'urgence d'agir dans laquelle nous étions placés ont fait que nous nous sommes concentrés, dans un premier temps, sur la mise en place rapide des protocoles sanitaires. Cette année, nous avons eu plus de temps pour anticiper, pour nous préparer au mieux. Nous avons maintenu et même enrichi l'offre de loisir enfance-jeunesse, en l'adaptant au contexte, bien évidemment.

Vous avez donc revu les animations proposées aux enfants ?

Malgré le recul visible de la pandémie et la levée progressive des mesures de confinement qui l'accompagne, nous n'étions évidemment pas encore dans un contexte « normal ». Ainsi, de nombreuses activités restaient impraticables : par exemple, il n'était pas envisageable de proposer les habituels mini-camps. Si l'un des enfants qui nous était confié tombait malade pen-

dant le séjour, loin du domicile familial, cela aurait été difficile à gérer pour le personnel encadrant, sur lequel pèserait une très lourde responsabilité. Néanmoins, nous avons réussi à offrir une belle diversité d'activités et d'animations, en nous appuyant notamment sur les autres services communautaires.

Et pour l'avenir ?

Actuellement, la communauté d'agglomération est en train de réécrire son Projet Éducatif Social Local (PESL). Les élus sont conscients, j'en suis convaincue, que les thématiques de l'enfance et de la jeunesse représentent pour notre territoire un facteur d'attractivité de toute première importance.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : VERS UN LABEL « PRODUIT EN BAIE DU MONT SAINT-MICHEL »



Trois questions à **David Nicolas**,
président de la communauté d'agglomération.

En quoi consiste un projet alimentaire territorial ?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) s'appuient sur un triple état des lieux : production agricole et alimentaire locale, besoins alimentaires du bassin de vie, atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Une fois cet état des lieux réalisé, la collectivité locale élabore un cadre stratégique et opérationnel autour de la question de l'alimentation, en concertation avec les acteurs du territoire (Chambre d'agriculture, élus locaux, associations, établissements scolaires). Le PAT de notre communauté d'agglomération vient tout juste d'être labellisé par le Ministère et nous en sommes donc au stade de la réalisation de l'état des lieux.

Quel est l'enjeu de cette démarche ?

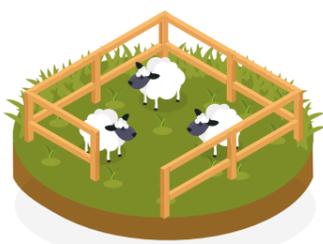
Il est triple. Le premier objectif est économique : structurer et consolider les filières locales et rapprocher l'offre de la demande, contribuer à l'installation d'agriculteurs en maintenant sur le territoire la valeur ajoutée et en préservant les espaces agricoles. Le second enjeu est environnemental : développer la consommation de produits locaux et de qualité, valoriser l'agro-écologie, préserver l'eau et les paysages, lutter contre le gaspillage alimentaire. Enfin, le troisième et dernier enjeu est

d'ordre social et culturel : éducation à l'alimentation, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

Des exemples concrets ?

La communauté d'agglomération est propriétaire d'une quinzaine d'hectares de terres agricoles dans la zone du Rocher, à Saint-Senier-sous-Avranches, dont trois sont destinés à la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie. Les 12 hectares restant seront partagés entre une micro-ferme dédiée à la conservation de l'espèce ovine du mouton Avranchin et l'installation d'une exploitation de maraîchage biologique (lire ci-dessous). La zone du Rocher a vocation à devenir une sorte de « vitrine » du PAT. Ensuite, cet exemple pourra être reproduit, en tenant compte du contexte local, sur d'autres terrains nous appartenant ou mis à disposition par les communes. Quand cette dynamique sera bien enclenchée, on pourra même envisager, pourquoi pas, de créer un label alimentaire local.

Pour plus d'informations :
projetalimentaireterritorial@msm-normandie.fr



VU D'ICI AVEC
Stéphane Lelièvre,
maire de Barenton

« Depuis plusieurs années maintenant, nos menus scolaires sont préparés par le service de restauration de l'hôpital de Mortain-Bocage. Cela permet d'avoir des repas livrés en liaison chaude, confectionnés le matin même par une cuisinière. De plus, l'approvisionnement est au maximum local, ce qui est bénéfique pour le bilan carbone et bon aussi pour l'activité économique de notre territoire, tout en maintenant le coût du repas à un niveau très raisonnable. »

« Plus de surface pour diversifier nos activités »



Aidé de ses trois fils, Etienne Leroy va étendre son exploitation de maraîchage biologique sur la Zone communautaire du Rocher.

Installé aux portes d'Avranches depuis plus de dix ans, Etienne Leroy a patiemment développé et diversifié son exploitation de maraîchage, les Champs du bas de l'M, qui comporte maintenant plusieurs autres activités : arboriculture, apiculture, poules pondeuses... « Au bout de cinq ans, mon fils aîné Simon est venu me prêter main forte, suivi en 2019 par le cadet, Marcceau, puis, en 2020, par Alban. » Etienne se dit « fier de construire grâce à ce travail collectif une vraie ferme familiale à taille humaine. »

Etienne et ses fils étaient à la recherche de nouvelles terres afin de pouvoir répondre à une demande sans cesse croissante : « La surface dont nous disposons est maintenant insuffisante et nous nous refusons à intensifier la production, au risque d'épuiser les sols et de négliger la qualité de notre production. » L'exploitation a également besoin, en s'agrandissant, de trouver un nouvel élan, car elle a été fragilisée par la crise sanitaire : « La fermeture, pendant de longs mois, des restaurants a été pour nous un manque à gagner important. »

L'appel d'offre de la communauté d'agglomération, dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT), pour l'exploitation et la mise en valeur des terrains de la Zone du Rocher s'est révélé être une véritable opportunité pour la famille Leroy : « Non seulement nous disposerons de plus de terres pour le maraîchage, mais nous pourrions aussi nous diversifier dans la culture de céréales anciennes pour nourrir nos animaux. » Le sarrasin est à cet égard particulièrement intéressant : « C'est une légumineuse riche en azote, ce qui permet de limiter l'apports en intrants et donc de protéger les nappes phréatiques. »

Etienne et ses fils se disent également très motivés par la partie socio-éducative du PAT : « Fournisseurs de la restauration scolaire, nous sommes en lien étroit avec les écoles, que nous accueillons pour des visites de la ferme. »

Une ferme qui est à leurs yeux bien plus qu'une exploitation agricole : « Un lieu d'échange et de partage. » ■

PÉPITE

BADMINTON : LÉO VISE LES JO

Léo Van Gysel, 19 ans, vise une sélection pour les Jeux de Paris 2024.

Léo a commencé le badminton dès l'âge de huit ans. « Je jouais déjà au football au club de Sartilly, mais j'avais envie de pratiquer un deuxième sport. Je me suis inscrit au club de badminton de Saint-Hilaire-du-Harcouët, où mes parents venaient d'emménager ». La pratique sportive, en particulier du badminton, a, il le constate aujourd'hui, été un plus dans ses années de collégien : « Ça m'a rendu plus autonome. » Et la fusion, au sein de l'UBCB, des cinq clubs de badminton du Sud-Manche a été un accélérateur : « Nous avons collectivement amélioré notre niveau de jeu, ce qui nous permis de passer de Nationale 3 en Nationale 2. »

Très vite, il progresse et parvient à intégrer le Pôle Espoir de Dinard en classe de 4e : « J'ai été admis de justesse, car je manquais de technique, mais j'avais la rage, je me battais sur tous les échanges. » Il y restera trois ans, jusqu'en fin de classe de seconde : « J'ai passé les sélections et j'ai été admis au Pôle France de Bordeaux. »

Bac en poche, il suit actuellement une licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) avec, bien sûr, une pratique intensive de son sport : « J'ai deux entraînements par jour, de 10h à midi et de 16h à 19h. » La crise sanitaire, qui a longtemps suspendu les compétitions, n'a pas altéré sa combativité, ni sa motivation.

Et de combativité et de motivation, Léo va en avoir besoin, car il vise une qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. Léo, qui se classe déjà parmi les quinze meilleurs joueurs hexagonaux, compte faire bonne figure dans une discipline assez largement dominée par les Asiatiques, « mais où la France commence à être bien placée : elle se classe deuxième en Europe après le Danemark. »

La clé d'un possible succès ? « Comme dans beaucoup d'autres sports, ce qui prime, c'est l'état d'esprit, la vitesse et la polyvalence. » Et bien sûr, le mental : « Jouer un point après l'autre, sans précipitation. Savoir trouver le juste équilibre entre le stress et le calme, car c'est ce qui fait la différence en fin de match. » ■



COMPOSTER, C'EST MOINS DE DÉCHETS !

Pour inciter les habitants à réduire leur volume d'ordures ménagères, des composteurs leur sont proposés à moitié prix.



Nathanaëlle Eudes, responsable communication et prévention du service déchets et Anaïs Goulté, ambassadrice du tri

L'enlèvement et le traitement des ordures ménagères coûtent cher, très cher. « L'année dernière, les dépenses de fonctionnement du service ont atteint plus de 8,5 millions d'euros », constate Nathanaëlle Eudes, responsable communication et prévention du service déchets au pôle de Saint-James. Une bonne nouvelle, malgré tout : « Le budget 2020 présente un excédent de 376 446 €. C'est la première fois depuis la fusion des cinq communautés de communes au 1^{er} janvier 2017. »

Toutefois, les taxes nationales à la tonne enfouie ou incinérée sont en constante augmentation. L'objectif des pouvoirs publics est en effet, à l'horizon 2025, de diviser par deux la quantité de déchets enfouis. Les ordures ménagères (tout ce qui n'est pas trié) sont pour la collectivité, et donc pour le contribuable, les plus coûteuses : 188 € la tonne en 2019.

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », note Anaïs Goulté, ambassadrice du tri. Et pour ceux qu'on produit tout de même, il existe des solutions : « Nos ordures

ménagères sont composées à 40 % de biodéchets, résidus alimentaires (épluchures, restes de repas...) et autres déchets naturels biodégradables. Toutes ces matières n'ont rien à faire dans une poubelle et devraient, quand c'est possible, être compostées sur place. » C'est ce que font de nombreux habitants, « pas forcément équipés d'un composteur, d'ailleurs, qui jettent leurs biodéchets sur un tas au fond du jardin ou les donnent à manger aux poules. »

Pour inciter les autres à adopter le bon geste, la communauté d'agglomération a dégagé un budget spécifique de 64 000 € par an. « Nous

avons acquis des composteurs de différentes tailles et modèles, en bois ou en plastique, et nous prenons 50 % du prix d'acquisition à notre charge. »

Les premiers intéressés sont évidemment les habitants qui disposent d'un bout de jardin pour pouvoir l'installer, mais « l'objectif est aussi de mettre en place des composteurs collectifs à l'échelle d'un immeuble, d'une rue ou d'un quartier... »

Et pour ceux qui manquent de place, qui n'ont qu'un petit balcon par exemple, la solution, c'est le lombricompostage : « Encombrement minimum, pas d'odeur, très peu d'entretien, et au final un compost de première qualité ! » ■

Renseignements au ☎ 02 33 68 68 96

et sur service.dechets@msm-normandie.fr.

SAISON CULTURELLE 21.22
Ré-enchantement

Programme consultable sur le site : www.culture-agglo-msm-normandie.fr



FERME DES CARA-MEUX
GREEN RIVER VALLEY
MUSIQUE • SOLIDARITÉ • NATURE
24-25 sept 2021

SINSÉMILIA • CABALLERO & JEANJASS
BIGA *RANX • SOOM T & THE STONE MONKS
SIGNZ TOUR : O.B.F & SIR WILSON & CHARLIE P & JUNIOR ROY
LA P'TITE FUMÉE • TAIWAN MC • ONDUBGROUND
LIDIOP • DEVI REED • SCARS • DADDY COOKIZ & B.R.C
BLACKBOARD JUNGLE • S'N'K • BISOU • WOODY VIBES
TERMINAL SOUND SELECTA ANTWAN • LE GRAND FATRAS
ENOMYSTIK • PLUMES • GAELLE

FESTIVAL DE MUSIQUE DU MONT SAINT-MICHEL ET SA BAIE
DU 30 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2021
LA MANCHE
VIA AETERNA

ARDEVON • AVRANCHES • CAROLLES • GENÈTS • GRANVILLE • LA LUCERNE D'OUTREMER
LE MONT SAINT-MICHEL • PONTORSON • SAINT-PAIR-SUR-MER • VILLEDIEU-LES-POËLES

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : WWW.VIA-AETERNA.COM

LA CROIX • CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX • CREA PÔLES JOURNÉES • LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

Grand Format est publié par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie (CAMSMN) - 1 rue Général Ruel 50300 Avranches
Tél. 02 33 89 67 00 | communication@msm-normandie.fr

Directeur de la publication : David Nicolas | Maquette : Direction communication CAMSMN | Rédaction : Michèle Fréné Conseil | Photographies :
1^{ère} page ©Alexandre Lamoureux, ©CAMSMN, ©Jean-Baptiste Fréné, ©Freepik | Impression : IMB Imprimerie moderne de Bayeux - www.imb-bx.fr
Imprimé sur du papier recyclé | ISSN2610-3680



POUR ALLER PLUS LOIN : www.msm-normandie.fr



Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie